

SOCIETE DES AMIS DE MALMAISON



La Société des Amis de Malmaison, association régie par la loi de 1901, a pour but de favoriser l'enrichissement des collections du Musée National des Châteaux de Malmaison et Bois-Préau

L'adhésion permet :

- De visiter librement les collections permanentes et les expositions temporaires
-des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau
-du musée napoléonien et du musée africain de l'Ile d'Aix
-de la maison Bonaparte à Ajaccio.
- D'être informé afin de participer aux visites, voyages, conférences, concerts qui sont organisés.
- De bénéficier d'une réduction de 5 % au comptoir de vente du château de Malmaison.

✂

BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné, déclare adhérer à la SOCIETE DES AMIS DE MALMAISON et m'engage à verser

Une somme de (1).....Euros (Cotisation annuelle).

Une somme de (3).....Euros (Membre à vie).

NOM et Prénoms :.....

Adresse :.....

TEL (Indispensable) **PORTABLE**.....**MAIL**.....

En cas d'adhésion double, c'est-à-dire deux personnes résidant à la même adresse, prière d'inscrire les nom et prénom de la seconde personne

NOM et Prénoms :.....

A....., le.....

Signature,

1) **adhésion simple 35 euros**

2) **adhésion double 50 euros**

3) vous pouvez aussi choisir la catégorie membre à vie par un versement de **650 euros**
membres à vie ménage **750 euros**

L'adhésion doit être réglée par chèque à l'ordre de la Société des Amis de Malmaison et adressée au Secrétariat :
M. Pierre LEBRUN, 21 rue de Charnay 78990 Elancourt ☎ 06.87.48.43.04